




BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

A RETENIR

- Stade : Boutons floraux libres à 1^{ère} fleur en NB. 1^{ère} fleur à 50% de floraison en BD et RN
- Ravageurs : Premières chenilles observées : présence faible pour le moment. Premiers pucerons verts et cendrés observés en secteur sud.
- Maladies : Spores d'antracnose matures, première contamination prévue sur la prochaine pluie.
- Auxiliaires : Pollinisateurs domestiques et sauvages sont présents sur les parcelles. Les coccinelles ont aussi commencé leur rôle de régulation des pucerons.












Météo

Les températures moyennes se sont maintenues sur les 2 dernières semaines avec des journées chaudes et ensoleillées accompagnées de températures nocturnes fraîches approchant les 0°C certaines nuits. Ces conditions ont ralenti l'entrée en floraison des cassisiers qui, contrairement aux années 2023 et 2024, ont eu un stade « boutons floraux libres » marqué.

Météo 7 jours	Merceuil	Bonnencontre	Concoeur	Chaume
 T moy	12,5°C	11,6°C	13,3°C	11,0°C
 Min - Max	0,5 - 24,4	0,6 - 24,0	3,2 - 24,1	-0,1 - 23,4
 Pluvio	0 mm	0 mm	0 mm	0 mm

Températures et pluviométrie des 7 derniers jours, données SENCROP, extraction au 09/04/2025

Les températures diurnes devraient se maintenir et les températures nocturnes remontent à partir d'aujourd'hui. Des pluies significatives et régulières sont aussi prévues à partir de samedi / dimanche.

	jeu. 10	ven. 11	sam. 12	dim. 13	lun. 14	mar. 15	mer. 16
							
	0	0	0	11.3	21.7	28.4	26.3
	29 / 61	32 / 71	29 / 82	58 / 89	73 / 100	51 / 100	68 / 94
	8 / 20	7 / 22	7 / 22	11 / 20	12 / 17	10 / 18	10 / 16

Prévisions météorologiques sur 7 jours pour Merceuil, données METEOBLUE, extraction le 10/04/2025

Les applications de produits phytopharmaceutiques sont régies par un arrêté de 2021, qui remplace celui de 2003, concernant la "Protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques". Cet arrêté ne s'applique pas aux cultures jugées non attractives pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs, dont la liste est publiée au Bulletin officiel du ministère de l'Agriculture ([Télécharger la liste des cultures non attractives pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs](#)).

Pour les produits jugés applicables, l'arrêté précise les plages horaires de pulvérisation, en l'occurrence : deux heures avant, et trois heures après la nuit.

[Télécharger la note nationale abeilles et pollinisateurs](#)

Biodiversité et santé des agrosystèmes

Ces notes visent à accompagner la démarche agroécologique portée par le bulletin de santé du végétale.



Stades

Au niveau des Noirs de Bourgogne, les secteurs précoces et les secteurs tardifs ont atteint un stade de développement similaire : « boutons libres » à « 1^{ère} fleur ouverte » (secteurs qui ont habituellement 7 à 10 jours de décalage) expliqué par des températures similaires entre les secteurs. Les Blackdown et Royal de Naples sont pour leur part aux stades « 1^{ère} fleur ouverte » à « 50% des fleurs ouvertes ».



Ravageurs

Chenilles



Des chenilles ont été observées sur une grande partie des parcelles du réseau mais avec une fréquence très faible et peu de dégâts observés : en moyenne 1 à 2 rameaux touchés avec moins de 5 fleurs prédatées pour 50 observations, toute variétés confondues. Quelques parcelles de l'est du réseau ont une présence allant jusqu'à 10% des rameaux touchés.

Pour le moment, la pression est beaucoup faible qu'en 2024 et les chenilles observées sont peu voraces. Leur activité pourrait reprendre avec la montée des températures matinales.

Préconisations :

Des observations régulières de vos parcelles vous permettra de déterminer leur niveau de pression et les moyens de lutte adaptés.

Plus d'informations :

- [Fiche de reconnaissance « Chenille »](#) de la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or
- Des essais de piégeages massifs et de confusion sexuelle par phéromones sont actuellement testés ! Plus d'informations très bientôt dans le cadre du Projet Evol'Cassis!



Chenilles et dégâts liés à leur présence, avril à mai 2024



Méthodes alternatives, des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Pucerons



Les premiers pucerons verts ont été observés dans quelques parcelles du secteur sud (Tichey et Bonnencontre avec une fréquence de 5%). Quelques colonies de pucerons cendrés ont aussi été observées mais avec une fréquence et des dégâts très faibles pour le moment.

Des coccinelles ont aussi été observées sur différentes parcelles du réseau. Tant que la pression des pucerons reste faible à modérée (fréquence inférieure à 20%), les auxiliaires devraient pouvoir gérer les populations de pucerons.

Préconisation : Tant que moins de 20% des rameaux sont touchés, aucune intervention n'est justifiée .



De gauche à droite : Puceron jaune et puceron vert sur feuille, pucerons cendrés sur extrémité de rameaux



Méthodes alternatives, des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Maladie

Anthracnose



Les spores d'anthracnose ont atteint leur maturité au 04 avril mais aucune projection n'a encore été observée au vu du manque de pluies. Les pluies prévues sur la fin de semaine (>10 mm) vont provoquer les premières contaminations à partir des spores contenues dans les feuilles mortes présentes au sol. En cas de contamination, les premiers symptômes devraient donc apparaître dans les 15 prochains jours.

Préconisations : Au vu de la forte pression anthracnose de 2024, les foyers de contamination risquent d'être nombreux dans les parcelles. Une anticipation des pluies significatives (supérieures à 10 mm) sera la clé d'une protection raisonnée et efficace.

à Un suivi de la maturité des spores et des contaminations primaires est réalisé chaque année par la FREDON BFC pour la filière cassis.

Plus d'informations :

[Fiche de reconnaissance « Anthracnose »](#) de la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or



Feuille morte source de contamination et premiers symptômes de contamination



Méthodes alternatives, des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Des variétés sont aussi plus sensibles que d'autres à l'antracnose : favoriser l'Andega (variété résistante) par rapport au Blackdown (variété sensible) contribue à diminuer le nombre de traitements nécessaires à la gestion de la maladie.

Auxiliaires

Les premiers auxiliaires ont été observés sur les parcelles : coccinelles et pollinisateurs sont de sortie. Pour le moment, les abeilles domestiques et les reines bourdons sont les plus facilement observables mais de plus petits pollinisateurs peuvent être observés sur les pissenlits et autres fleurs ayant déjà fleuries.



Coccinelle et fleur de cassis, mars 2025

La biodiversité du sol est importante pour les vergers de cassis. Impactés par vos pratiques culturales, vos traitements phytosanitaires herbicides et insecticides ont un impact sur leurs développements.

Protection des pollinisateurs :

Pollinisateurs et autres auxiliaires sont maintenant bien présents sur les parcelles.

Pour leur protection, un arrêté a été mis en place en 2023 concernant les modalités de traitement lors de la floraison des cultures et de leurs inter-rangs. Pensez à appliquer la réglementation !

Plus d'informations :

[Ecophyto sur la protection des pollinisateurs](#)

[FAQ sur l'arrêté abeille](#)



Abeille domestique, bourdon et abeille terricole sauvage observés en vergers de cassis, avril 2025

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédigé par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON, à partir des observations réalisées par : CA 21 - CA 71 - FREDON BFC.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.